

MARS 2025

Communication

Chers collègues de l'UES SCC,

Lors de notre réunion du 19 mars dernier, juste avant la réunion du Comité Social et Économique (CSE), nous avons eu l'occasion de rencontrer notre **nouvelle Directrice des Ressources Humaines, Marie LOPEZ**.

Au cours de cet échange, nous avons souligné l'importance de certaines priorités pour le bien-être et les avantages des salariés au sein de SCC .
En particulier, nous lui avons demandé de mettre en place, dans les plus brefs délais, les actions suivantes avec un calendrier clairement défini, comprenant trois grands axes de réflexion :

- la **Négociation Annuelle Obligatoire (NAO)** portant sur les thèmes tels que les salaires, les conditions de travail, la gestion des carrières et la répartition des bénéfices au sein de l'entreprise
- la mise en place d'un **Accord d'Intéressement** : il permet de distribuer une partie des résultats de l'entreprise aux salariés en fonction des performances collectives, créant ainsi un lien direct entre la réussite de l'entreprise et celle des salariés
- la création d'un **Plan d'Épargne Retraite COLlective (PERCOL)** : ce plan permet aux salariés de se constituer une épargne retraite de manière collective, avec des avantages fiscaux, et souvent avec une participation de l'entreprise.

Nous vous tiendrons informés du calendrier des prochaines étapes dès que celui-ci sera fixé.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des remarques. Nous restons à votre écoute pour toute demande d'information complémentaire.

Solidairement,

Vos **Délégués Syndicaux** CFE-CGC

Fatima **MARCHAND**
07 64 23 98 75

Carole **NOYER**
06 61 13 81 79

Vincent **RONGIER**
06 74 70 54 37

cfecgc.scc@gmail.com

[Notre profil LinkedIn](#)

<http://scc.fieci-cfecgc.org>

[Notre page Facebook](#)